



Formation à distance

PROCESSUS AUDIS

Prévenir le suicide chez les personnes autistes ou présentant une DI

Formation de formateurs[-trices]

Véronique Longtin, Ph. D.

Rébecca Beaulieu Bergeron, Psy. D.

Le contexte

L'incidence exacte des comportements suicidaires chez les personnes autistes ou ayant une déficience intellectuelle (DI) n'est pas connue. Cependant, en fonction des études recensées, il semblerait que l'incidence des tentatives de suicide et des manifestations associées au suicide soit plus importante chez ces personnes, particulièrement auprès des personnes autistes et celles présentant une déficience intellectuelle légère que dans la population générale.

Bien que cette problématique apparaisse bien réelle dans la littérature scientifique, une banalisation de ce phénomène est présente dans les milieux d'intervention, ce qui est susceptible d'entraver la mise en place de mesures préventives et d'interventions (texte provenant de *Comprendre et prévenir le risque suicidaire chez les personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme : consultation d'experts; Rapport faisant état de travaux conjoints du CRISE-UQAM et du CRDITSA de Montréal*).

Avons-nous les outils et les connaissances nécessaires pour intervenir sur les manifestations associées au suicide chez les personnes autistes ou présentant une DI?

La description

Cette formation à distance permettra aux futurs formateurs et aux futures formatrices de bien enseigner les concepts du *Processus AUDIS* (*Autisme, déficience intellectuelle, suicide*).

La formation se divise en deux parties : l'une consacrée à une courte révision des concepts théoriques et des astuces pédagogiques à leur enseignement, et l'autre, à une période de réflexion en sous-groupe sur les enjeux et les solutions liés au déploiement du *Processus AUDIS* dans les établissements. Chaque participant et participante devra donc se préparer afin d'avancer ses réflexions quant aux moyens à mettre en place pour consolider ses compétences, offrir la formation aux mentors et intégrer le *Processus AUDIS* et ses outils dans les pratiques cliniques de son établissement.

Le contenu de la formation de mentors AUDIS ne sera pas revu en détail, sinon dans une perspective d'apprendre à le transmettre. Les participants et les participantes devront avoir lu le processus clinique et utilisé le PPS avant la formation de formateurs et de formatrices.

Les objectifs

Après avoir assisté à cette formation, les participants et participantes et futurs formateurs et futures formatrices seront en mesure :

- D'organiser la formation sur le *Processus AUDIS* dans leur établissement (matériel, cohorte, logistique, etc.);
- D'animer la formation sur le *Processus AUDIS* dans leur établissement;
- D'utiliser les modalités les plus efficaces visant à effectuer un transfert de connaissances;
- De soutenir les mentors et les équipes dans le déploiement du *Processus AUDIS*.

Le public cible

Les participants et les participantes doivent remplir l'ensemble des conditions suivantes :

- Avoir suivi la formation de mentors AUDIS et récemment appliqué le *Processus AUDIS* auprès d'un usager ou d'une usagère;
- Être ciblés pour donner la formation sur le *Processus AUDIS* dans leur établissement dans les mois qui suivent la formation de formateurs et de formatrices;
- Avoir l'appui de leur gestionnaire pour l'implantation du *Processus AUDIS* dans leur établissement et s'être assurés de son implication;
- Présenter un certain intérêt et des habiletés reconnues dans le domaine de la communication;
- Présenter une motivation à parfaire leurs habiletés en transfert de connaissances.

Des activités de groupe portant sur l'application du Processus AUDIS et sur le rôle du formateur ou de formatrice en établissement sont prévues durant la formation. En ce sens, il est préférable d'avoir plus d'une personne d'un même établissement pour permettre des échanges plus constructifs. Les gestionnaires doivent aussi prévoir une implication importante en appui à leurs « futurs » formateurs ou leurs futures formatrices.

Les maître-formatrices

Véronique Longtin, Ph. D.

Psychoéducatrice et conseillère experte au SQETGC

Riche d'une expérience professionnelle variée dans le domaine de l'intervention, développée tant aux services communautaires, que dans des établissements du réseau et en solidarité internationale, Véronique s'investit maintenant depuis 20 ans auprès des personnes autistes ou présentant une DI et manifestant un TGC. En tant que conseillère experte en TGC au SQETGC, elle collabore à l'élaboration de cadres de référence, de lignes directrices, de formations et d'outils favorisant le développement des meilleures pratiques en TGC. Elle a collaboré à la rédaction de plusieurs ouvrages, dont le Protocole d'identification des personnes présentant une DI ou un TSA et manifestant un TGC, le Cadre de référence soutenant le déploiement du Plan de transition en TGC et de son processus, les Activités de jour valorisantes : définition et recommandations pour l'intégration des personnes manifestant un TGC et l'Analyse et intervention multimodales en troubles graves du comportement : Lexique et Grille.

Elle s'intéresse aux transitions de milieux de vie (changement de ressources d'hébergement) depuis 2008. Cet intérêt, développé sur le plan professionnel et actualisé en recherche, s'appuie sur le désir de favoriser des transitions de milieux de vie plaçant la personne et sa famille au centre du processus de changement, dans le but d'améliorer la qualité des services. Sa thèse portant sur les transitions de milieux de vie dans la communauté des personnes présentant une DI, identifie une typologie des transitions mettant en lumière les expériences vécues par les personnes elles-mêmes, ainsi que par les intervenants les soutenant dans ce processus.

Ses autres intérêts professionnels se situent sur le plan des troubles de santé mentale, des syndromes génétiques et de la mesure des impacts des interventions spécialisées sur la réduction des TGC. Elle soutient activement les CISSS et les CIUSSS dans la collecte de données provinciale annuelle des composantes essentielles du Guide de pratique en TGC permettant d'évaluer le niveau d'implantation de ces pratiques spécialisées auprès de la population TGC du Québec.

Rébecca Beaulieu Bergeron, Psy.D.

Psychologue et conseillère en TGC au SQETGC

Rébecca détient un doctorat en psychologie clinique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), où elle a travaillé sous la direction de madame Diane Morin. Rébecca possède plus de 10 ans d'expérience en tant que psychologue auprès des personnes autistes ou présentant une déficience intellectuelle. Durant ses études universitaires, Rébecca a travaillé comme intervenante dans les organismes communautaires, dans les centres jeunesse, ainsi que dans différents milieux d'hébergement pour les personnes autistes ou présentant une DI avec un TC/TGC. Au cours des

années, dans son rôle de psychologue, Rébecca a offert plusieurs types de services, tels que l'évaluation psychologique, la psychothérapie, de la formation, ainsi que du soutien clinique aux équipes multidisciplinaires.

Au SQETGC, elle est principalement impliquée dans la formation en lien avec les enjeux d'attachement, l'intervention post-événement critique (IPEC), la philosophie d'approche positive, ainsi que la prévention du suicide (AUDIS). Elle co-anime aussi un séminaire sur la psychothérapie et collabore au séminaire d'évaluation et gestion du risque de violence. En parallèle à son poste au SQETGC, Rébecca est chargée de cours à l'UQAM depuis plusieurs années où elle enseigne le cours "Trouble de comportement II" dans le programme de DESS en déficience intellectuelle. Rébecca est une professionnelle empathique et dévouée à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être des personnes en situation de TGC. Elle est aussi à l'écoute et sensible aux besoins des équipes travaillant auprès des personnes présentant des épisodes de TGC.

La date

Cette formation aura lieu à distance, le **12 février 2025** de 9 h à 16 h 30.

Les participantes et participants seront aussi convié(e)s à une rencontre préalable obligatoire, le 14 janvier 2025 de 11 h 30 à midi.

Les modalités

La formation sera offerte sur la plateforme Zoom, à travers la ZoNE TGC.

Les participants et les participantes pourront y assister à partir de leur ordinateur, qui devra être doté de **haut-parleurs**, d'un **micro** et d'une **caméra** fonctionnels.

La participation active de chacun et chacune sera requise, afin de favoriser l'intégration des connaissances.

Les informations de connexion et la documentation à imprimer seront envoyées environ une semaine avant le début de la formation.

L'inscription

Le coordonnateur ou la coordonnatrice TGC en DI-TSA de chaque établissement sera responsable de transmettre aux personnes autorisées par lui ou elle le lien vers la page cachée (reçu du SQETGC à l'automne 2024) pour l'inscription à travers la ZoNE TGC.

Veuillez noter que les places sont limitées. Le SQETGC se réserve le droit de favoriser la participation d'un maximum d'établissements en restreignant le nombre d'inscriptions d'un même CISSS ou CIUSSS.

Des questions?

N'hésitez pas à communiquer avec Sophie Choquette, agente à la formation au SQETGC.

Téléphone : 514 873-2104

Courriel : sophie.choquette.sqetgc@ssss.gouv.qc.ca